



BILAN ACTIF

KMAD	30-juin-15	31-déc-14
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	63 343	48 344
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	42 423 913	41 612 199
Participations dans les entreprises associées	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 902	2 576
Impôts différés actifs	1 034 922	1 071 977
Instruments dérivés	3 691	2 425
Autres actifs non courants	3 560 216	3 467 880
Total actif non courant	47 087 988	46 205 401
Actif courant		
Autres actifs financiers	1 579 088	22 285
Stocks	-	-
Clients et autres débiteurs	119 905	157 253
Autres actifs courants	1 792 067	238 510
Trésorerie et équivalents de trésorerie	706 871	996 344
Total actif courant	4 197 931	1 414 392
TOTAL DE L'ACTIF	51 285 919	47 619 793

BILAN PASSIF

KMAD	30-juin-15	31-déc-14
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	13 435 629
Réserves consolidées	-7 054 520	-6 309 565
Résultat de l'exercice	-971 245	-745 314
Capitaux propres part du Groupe	7 689 864	6 380 750
Intérêts minoritaires	-	-
Total des capitaux propres	7 689 864	6 380 750
Passif non courant		
Emprunts non courants	39 097 858	36 665 418
Impôts différés	236 768	237 465
Provisions non courantes	2 136 827	2 226 538
Autres passifs non courants	50 544	49 858
Total passif non courant	41 521 997	39 179 279
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	946 056	1 028 251
Emprunts courants et dettes financières diverses	-	-
Dettes d'impôt sur le résultat	-	-
Provisions courantes	-	-
Autres passifs	906 369	909 900
Découvert	221 634	121 613
Total passif courant	2 074 058	2 059 764
TOTAL DU PASSIF	51 285 919	47 619 793

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	30-juin-15	30-juin-14
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	1 099 333	1 041 490
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 520 525	1 341 510
Achats et charges externes	-1 706 057	-1 547 867
Charges de personnel	-96 040	-79 392
Impôts et taxes	-31 854	-91 665
Dotations aux amortissements	-494 838	-453 382
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	46 433	-259 532
Autres produits et charges d'exploitation	26 970	26 435
Résultat opérationnel courant	364 471	-22 403
Autres produits et charges opérationnels	12 529	4 157
Résultat opérationnel	377 000	-18 245
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	0
Coût de l'endettement financier brut	-722 193	-590 575
Coût de l'endettement financier net	-722 193	-590 575
Autres produits et charges financiers	-582 488	-138 194
Quote-part du résultat des entreprises associées	-	-
Impôt sur le résultat	-43 564	41 648
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-971 245	-705 366
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-	0
Résultat net	-971 245	-705 366
- dont part du Groupe	-971 245	-705 366
- dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	-0,031	-0,029
- résultat dilué par action (part du Groupe)	-0,031	-0,029
Nbre d'actions	31 431 257	24 591 257

RÉSUMÉ DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2015

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30/06/2015, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30/06/2015

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute suivisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1- Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2- Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3- Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Le crédit de TVA dont l'échéance de récupération est supérieure à 12 mois fait l'objet d'actualisation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

4- Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5- Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 10 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année. La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6- Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.



COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1- Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs brutes (en milliers de dirhams)	Au 31.12.13	Augmentation	Diminution	Au 30.06.15
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	49 018 590	1 517 359	236 557	50 299 392
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	7 406 391	469 088	-	7 875 479
Valeurs nettes	41 612 199	1 048 271	236 557	42 423 913

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par l'avancement des travaux sur les tronçons Berrechid-Beni Mellal, El Jadida - Safi, le Contournement de Rabat.

2. Autres Actifs non courant

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.15	Au 31.12.14
Impôts différés actifs	1 034 922	1 071 977
Instruments dérivés (trading)	3 691	2 425
Autres débiteurs non courants	3 560 216	3 467 880
Autres actifs non courants	4 598 830	4 542 281

L'augmentation des actifs non courants de 56 millions de dirhams s'explique essentiellement par l'augmentation du montant de compte Etat TVA récupérable du fait du volume de l'investissement réalisé en 2015.

3. Autres actifs courants

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.15	Au 31.12.14
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 579 088	22 285
Autres débiteurs courants	1 792 067	238 510
Autres actifs courants	3 371 155	260 795

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les sommes non libérées par les actionnaires suite à l'augmentation de capital, les créances sur l'Etat autre que la créance TVA qui a été reclassée en actif non courant.

4. Provisions

(En milliers de dirhams)	Au 31.12.14	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Effet Actualisation	Au 30.06.15
Provision pour maintien en état de l'infrastructure	2 212 735	549 244	595 677	-45 095	2 121 208
Provisions pour risques et charges	13 803	1 816	-	-	15 619
Provisions non courantes	2 226 538	551 060	595 677	-45 095	2 136 827

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 30 juin 2015 de 2 437 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 10 prochaines années. Le montant actualisé de cette provision au 30 juin 2015 est de 2 121 MMAD.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.15	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 579 088	1 579 088	-	-
Trésorerie	706 871	706 871	-	-
Sous-total actifs financiers	2 285 959	2 285 959	-	-
Emprunts à long terme	39 097 858	1 360 846	11 763 608	25 973 404
Fournisseurs	946 056	946 056	-	-
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	-	-	-	-
Sous-total passifs financiers	40 043 914	2 306 902	11 763 608	25 973 404

L'évolution de l'encours des emprunts entre décembre 2014 et juin 2015 s'explique par la levée sur le marché obligataire de 1 900 MMAD en mars et juin 2015 et les tirages sur les lignes d'emprunts concessionnels pour le reste.

6. Passifs éventuels

ADM est en contentieux devant la juridiction administrative de Rabat avec certaines entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés principaux de travaux de construction de tronçons autoroutiers.

Au 30 Juin 2015, ADM considère qu'aucun des litiges en cours n'est susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière.

7. Chiffre d'affaires

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.15	Au 30.06.14
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	1 099 333	1 041 490
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 520 525	1 341 510
Autres produits (transfert de charges)	26 970	26 435
Chiffres d'affaires	2 646 828	2 409 435

Le chiffre d'affaires construction des infrastructures en concession a connu une évolution de 13% par rapport à juin 2014 due essentiellement à la réalisation des travaux sur les tronçons El Jadida - Safi, Berrechid-Beni Mellal et le Contournement de Rabat.

8. Achats et autres charges externes

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.15	Au 30.06.14
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	1 520 525	1 341 510
Energies et Fournitures	9 360	23 193
Achat de travaux, études et prestations de services	68 047	72 273
Entretien routier	63 125	81 537
Entretien réparation des biens mobiliers	7 914	6 433
Divers	37 086	22 921
Achats et charges externes	1 706 057	1 547 867

9. Coût de l'endettement

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.15	Au 30.06.14
Intérêts et charges financières assimilées	795 863	731 515
Variation de juste valeur des instruments financiers	- 4 705	- 13 701
Effet actualisation	- 100 027	- 163 572
Autres retraitements	31 063	36 333
Coût de l'endettement	722 193	590 575

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts du semestre sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif. L'effet actualisation/désactualisation concerne principalement la provision pour maintien en l'Etat de l'infrastructure pour - 45 MMAD, la créance TVA pour - 56 MMAD et les avances fournisseurs pour 1 MMAD.

10. Engagements

en KDH (en milliers de dirhams)	30.06.15	31.12.14
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	3 678 915	2 146 355
* Cautions Reçues sur marché en USD	16 246	15 427
* Cautions Reçues sur marché en EURO	49 053	37 643
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	23 578 422	23 046 876
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	16 370 000	14 470 000
Engagements reçus	40 308 422	39 716 301

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une «politique de gestion des risques» approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

ATTESTATION

Abdelaziz ALMECHATT

COOPERS AUDIT
83, Bd Hassan II

Aux Actionnaires

SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC S.A.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'EXAMEN LIMITE
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE

PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2015

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société nationale des Autoroutes du Maroc S.A. (ADM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres ainsi qu'une sélection de notes annexes au terme de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 7 689 864 milliers de dirhams, compte tenu d'une perte nette de 971 245 milliers de dirhams.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Le rapport émis par les précédents commissaires aux comptes de votre société émis en date du 20 mai 2015, exprimait une opinion avec les réserves suivantes pour lesquelles nous avons effectué le suivi :

- Au 31 décembre 2014, le compte crédit de TVA enregistrait un solde débiteur actualisé de 3 468 milliers de dirhams contre un solde de 3 560 milliers de dirhams au 30 juin 2015. A ce stade nous ne sommes toujours pas en mesure de nous prononcer sur le caractère recouvrable de cette créance.
- Au 31 décembre 2014, les états de rapprochement bancaires comportaient des montants en suspens en cours de rapprochement et se rapportant principalement aux exercices 2012 et 2013. Au 30 juin 2015, et suite à la mise en place d'un chantier d'apurement des suspens bancaires le volume de ces derniers a été significativement réduit. Ce chantier est toujours en cours à cette date.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserves des situations décrites dans le paragraphe ci-avant, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Autoroute du Maroc établis au 30 juin 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous signalons que les comptes de l'exercice 2014 n'ont pas fait l'objet d'audit de notre part, l'exercice 2015 étant notre première année de mandat.

Casablanca, le 29 septembre 2015.

Les Commissaires aux Comptes

Coopers Audit

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - SA 50 Abdelatif Benkadour
CASABLANCA
Tel: 05 22 29 40 28
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

Deloitte Audit

Deloitte Audit
289, Boulevard Zerkouni
CASABLANCA
Tel: 05 22 29 40 28
05 22 29 40 28
Ahmed BENABDELKHALEK
Associé